

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2023-27

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE**

CANDIDATURES

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux Instituts d'Études Politiques associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements, notamment ses articles 10 et 12 ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;

Vu l'arrêté 2023-24 relatif aux élections des représentants des personnels au Conseil d'administration et à la Commission Scientifique ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les candidatures suivantes ont été enregistrées pour le Conseil d'administration :

- Collège A :
 - Anne-Sophie Chambost
 - Gilles Pollet
 - David Vallat
 - Sophie Papaefthymiou

- Collège B :
 - Julien Barroche
 - Clément Coste
 - Benjamin Dubrion
 - Harold Mazoyer
 - Béatrice Jaluzot

- Collège C (BIATSS) :
 - Djiga Chaker
 - Abdel Souibki

Article 2 : Les candidatures à l'article 1^{er} sont déclarées recevables.

Article 3 : Les candidatures suivantes ont été enregistrées pour la Commission scientifique :

- Collège A :
Sandrine Garcia
Agnès Labrousse
Emmanuelle Retailaud

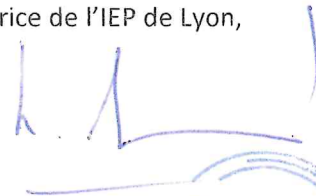
- Collège B :
Grégory Bligh
Valéry Colomb
Charlotte Dolez
Sophie Klopp
Haoues Seniguer

- Collège C (doctorants) :
Daniel Coronel Crespo

Article 4 : Les candidatures à l'article 3 sont déclarées recevables.

À Lyon, le 20 octobre 2023

La Directrice de l'IEP de Lyon,



Hélène SURREL

